

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Lekh Lekha



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Lekh Lekha

« Soit intègre » : la foi en Hachem avec intégrité et perfection

« (...) Il lui dit : "Je suis le D. tout-puissant, marche devant Moi et sois intègre" » (17, 1)

Le Ramban explique le sens du commandement "sois intègre" cité dans le verset, de la manière suivante :

« Il (Avraham) reçut un autre ordre à ce sujet (autre celui de "Marche devant Moi"), comparable à la Mitsva : "Sois intègre avec Hachem ton D." (Dévarim 18, 13) qui est rapportée après la défense de pratiquer des enchantements, de s'adonner aux augures, à la divination, à la magie (Ad. Hoc 18, 10). Le sens, dans les deux occurrences, est que l'homme soit intimement convaincu que seul le Saint-Béni-Soit-Il possède la toute-puissance, au début comme à la fin, qu'Il est en mesure de faire et d'annuler. Par conséquent, il ne doit pas écouter les augures, les devins, les magiciens ou les sorciers, et doit se garder de croire que leurs paroles sont forcées de s'accomplir. Au contraire, il devra être persuadé que tout est dans les mains de Celui qui est au dessus de tous les êtres supérieurs, Celui qui est surnommé E-l, et qui est (aussi appelé) E-l Chad-aï, c'est-à-dire Celui qui prodigue des bienfaits qui n'étaient pas prévus par le Mazal (signe astrologique), et tout cela selon la manière dont l'homme marche devant D., comme il est écrit (Isaïe 44, 25) : "J'annule les présages des diseurs de mensonges, Je frappe de démence les devins". C'est ce que signifie l'enseignement de la Guemara (Chabbat 156a) : "Sors de l'influence des astres." [Comme il est rapporté à cet endroit : "D'où sait-on qu'Israël n'est pas soumis à l'influence des astres ? Comme il est dit : "Il (Hachem) le fit sortir dehors." Avraham dit, en effet, au Saint-Béni-Soit-Il : "Maître du monde, c'est le serviteur de ma maison qui héritera de moi.

- Non, lui répondit Hachem, c'est celui qui sortira de tes entrailles !

- J'ai vu dans mon astrologie que je ne suis pas apte à engendrer.

- Sors de l'influence des astres, car Israël n'est pas soumis aux astres.]"

Rav Moché Shternbourg, le Av Beth Din de la Eda Ha'harédite à Jérusalem, raconta un jour qu'il entendit des proches du Rav de Satmer que plusieurs grands riches s'étaient rendus chez ce dernier pour lui proposer de soutenir financièrement un journal dirigé uniquement selon la ligne de conduite et de pensée du Rabbi. Cet organe serait en effet d'une grande utilité afin de publier les opinions du Rabbi. Le Rav leur répondit que la proposition demandait réflexion et qu'il leur rendrait sa réponse dans quelques jours. Ce délai passé, il les fit appeler et leur exprima son refus. Il avait une bonne raison : il craignait que les lecteurs en viennent à croire que le monde est dirigé par un ordre naturel et selon les actions de l'homme. En effet, les journalistes ont pour habitude de publier les nouvelles en rattachant chaque événement à une cause, en disant par exemple : « Il est arrivé cela parce qu'untel a agi de telle manière. » Il faudrait donc veiller à ce que les lecteurs n'en viennent pas à nier la providence Divine, mais se souviennent que tout est dirigé par Hachem. Or, il ne pouvait prendre une telle responsabilité.

Cette histoire nous enseigne que même si des personnes très perspicaces prédisent clairement à quelqu'un un avenir des plus sombres, voire même désespéré, dans tous les domaines, lui prévoyant une mort prématurée, sans descendance, dans la pauvreté, **il devra refuser de les croire et de se décourager. Au contraire, il se renforcera dans sa Emouna que tout est entre les mains du Très-Haut, du Saint-Béni-Soit-Il,**

qui dirige les évènements du monde. En un instant, Il est en mesure de le délivrer, lorsqu'Il en aura ainsi décidé.

Dans un autre sujet, rapportons ici ce que j'ai une fois entendu d'un homme Tsadik et érudit en Torah : lors de la création du monde, le Saint-Béni-Soit-Il fit à l'homme, aux oiseaux et aux poissons la bénédiction suivante : "Croyez et multipliez-vous !" Alors, est-on en droit de se demander, pourquoi ne bénit-Il pas les arbres et les champs, afin qu'ils donnent beaucoup de fruits et une récolte abondante ? La raison est qu'il s'y trouve une allusion : en effet, un arbre ne peut rien faire de lui-même afin de se reproduire, mais ce sont les autres qui l'arrosent, et les fruits poussent alors d'eux-mêmes. De même, **celui qui sait qu'il ne fait rien de sa propre force n'a pas besoin de bénédiction, car cette reconnaissance est en elle-même une source de bénédiction.** Seul celui qui s'imagine faire quelque chose de lui-même a besoin d'une bénédiction particulière afin qu'il n'entache pas par cela l'abondance qui lui est destinée.

Dans le même ordre d'idées, j'ai une fois entendu que l'habitude de manger du poisson le Chabbat provient de ce que celui-ci ne possède ni main ni pied et ne peut donc en aucun cas s'attribuer la gloire d'une quelconque réussite. Par ailleurs, le Chabbat est appelé "Yoma Dé Méimnouta" (le jour de la Emouna), jour où nous devons enraciner en nous-mêmes la croyance que nous aussi, nous n'avons ni main ni pied qui agissent par eux-mêmes.

Rabbénou Nissim Gaon (dans son Séfer Maassiot) rapporte une histoire qui se déroula jadis. Un juif richissime se prit un jour à réfléchir sur son destin :

« La fin de tout homme, pensa-t-il, est de mourir. Que restera-t-il de toute ma richesse et de tous mes biens ? Je n'emporterai même pas un centime avec moi dans la tombe ! » Il confia ses doutes à ses conseillers et ceux-ci lui recommandèrent de consacrer une partie de son argent aux pauvres, ce qui lui fera acquérir un mérite dans le monde futur.

De son côté, il décida néanmoins de faire don de son argent uniquement à quelqu'un qui aurait désespéré de sa situation.

Il se mit alors à parcourir les rues de la ville à la recherche d'une telle personne à laquelle il pourrait faire présent d'une très grosse somme d'argent et la transformer ainsi, en un instant, en quelqu'un de très riche. Cependant, toutes ses tentatives furent vaines. Chaque indigent qu'il rencontrait plaçait encore ses espoirs dans un oncle, un ami, ou avait d'autres raisons d'espérer.

Finalement, en dehors de la ville, il trouva un pauvre en haillons qui avait établi son gîte près d'une décharge publique dans laquelle il cherchait de quoi se nourrir. Tout heureux, le riche fut persuadé d'avoir devant lui l'homme désespéré qu'il recherchait tant, et il lui remit la somme de cent dinars. Le pauvre s'en étonna : que lui valait-il de recevoir plus que tous les autres ? Le riche lui confia qu'il s'était juré de faire bénéficier de son argent un indigent qui avait perdu tout espoir.

« L'homme stupide et l'insensé sont désespérés, s'écria le pauvre, mais moi, je place ma confiance en Hachem mon D., comme il est dit : "Il relèvera le pauvre d'entre les immondices." (Téhilim 113, 7) Car Son pouvoir de me sauver et de m'enrichir est illimité ! »

Le riche se rendit à l'évidence qu'il ne trouverait jamais l'homme désespéré tant recherché, à qui il pourrait faire don de son argent. Il décida donc d'aller le dissimuler en l'enterrant dans un cimetière ; les morts, eux, avaient bel et bien perdu tout espoir.

Un jour, la roue de la fortune tourna et il devint si pauvre qu'il dut aller mendier aux portes. Brusquement, il se souvint de la grosse somme qu'il avait enterrée au cimetière. Il se rendit sur les lieux et se mit à creuser pour la déterrer. A ce moment-là, les gardes le surprirent et l'emmenèrent chez le gouverneur de la ville. Dès qu'il se retrouva devant lui, il commença à lui raconter qu'il avait lui-même enterré cet

argent, que sa condition s'était détériorée et qu'aujourd'hui, il avait besoin de cette somme afin de rétablir sa situation d'antan.

« Me reconnais-tu ?, lui demanda le gouverneur.

- Comment un pauvre pourrait-il connaître une personne de votre rang ?, lui répondit-il.

- Eh bien, je suis le pauvre que tu as trouvé un jour dans la décharge publique. Vois à présent comme la fortune m'a souri ! Je te l'avais bien dit à ce moment-là : je place toute ma confiance en Hachem. Regarde combien je me suis élevé par le mérite de ma foi ! »

En outre, qu'un homme sache que le mérite de la Emouna lui-même hâtera sa délivrance, comme l'explique le 'Hatam Sofer :

Lorsqu'Hachem se dévoila à Avraham dans une vision, Il lui annonça qu'il aurait un fils, comme il est écrit (15, 4-5) : « *Seul celui qui sortira de tes entrailles héritera de toi (...)* Ainsi (nombreuse) sera ta descendance. » Et à ce sujet, il est écrit (verset 6) : « *Et il eut foi en Hachem.* » Puis, Hachem ajouta une autre promesse (verset 7) : « *Pour te donner cette terre en héritage* », par laquelle Il lui promettait d'hériter d'Eretz Israël. Avraham lui dit alors (verset 8) : « *Comment saurai-je que j'en hériterai ?* », et Rachi d'expliquer : "Sur la promesse de la descendance, Avraham ne réclama pas de signe, mais c'est seulement sur celle de l'héritage d'Eretz Israël qu'il demanda : '*Comment saurai-je que j'en hériterai ?*'" Et a priori, il faut comprendre en quoi la promesse de la descendance est-elle différente de celle de la terre sainte ? Pourquoi Avraham eut-il foi qu'il mériterait d'avoir des enfants sans réclamer de signe, alors qu'il en demanda un sur l'héritage d'Eretz Israël ?

En fait, explique le 'Hatam Sofer, bien que selon les astres, il était impossible qu'Avraham ait des enfants et qu'il faille un grand mérite pour modifier son Mazal (Cf. Tossefote Chabbat 156a), néanmoins, **grâce à la**

Emouna, il est possible d'annuler entièrement l'influence de tous les astres et de la changer en bien. Car la confiance que l'homme place en Hachem constitue en elle-même un grand mérite. C'est pourquoi Avraham ne douta pas du tout lorsqu'il lui fut promis une descendance, **car il savait que, s'il avait foi en D., il mériterait d'avoir des enfants.** (Et seulement en ce qui concerne l'héritage de la terre, il demanda : "Comment saurai-je que j'en hériterai ?", car en déposséder les Cananéens dépendait de l'obstination de ces derniers dans leur péchés, et c'était seulement à cette condition que cette dépossession était légitime. Dès lors, la promesse de la terre sainte incluait que, forcément, les Cananéens ne se repentent pas de leurs mauvaises voies. Et, il était plus difficile de croire, et même impensable, qu'Hachem leur ferme définitivement la porte du repentir contre leur libre-arbitre. D'où les doutes d'Avraham qui pensa que, peut-être, ils se repentiraient et qu'on ne pourrait alors plus les expulser d'Eretz Israël.)

Et plus encore, écrit le Sifté Tsadik (§ 33) : **celui qui fait dépendre les événements et le cours de son existence de causes naturelles éloigne de lui-même la délivrance d'Hachem.** D'après cette déclaration, il explique un enseignement du Midrach (Rabba 45, 2) sur notre Paracha :

« *Sarai dit à Avram : "Voici qu'Hachem m'a empêchée d'engendrer"* », et le Midrach de commenter : « Elle dit : "Je sais d'où en vient la cause (pourquoi je suis stérile), pas comme ceux qui disent : "Elle a besoin d'une amulette", "elle a besoin d'un remède", mais parce que : "*Voici qu'Hachem m'a empêchée d'engendrer !*" » Cela vient nous apprendre, explique le Sifté Tsadik, de ne faire dépendre les choses que du Maître du monde et pas de causes naturelles. Car, **si l'on donne aux événements des causes naturelles, la situation devient difficile à changer. Mais si on les relie au surnaturel, on mérite en un instant de voir une grande lumière.**

Rapportons ici également ce qu'écrit le Ezor Eliaou à propos d'un autre verset de notre Paracha (15, 13-14) : « *Sache que ta descendance sera étrangère sur une terre qui*

n'est pas la leur, ils y seront asservis et persécutés quatre cents ans (...) et après cela [אחריו בן], ils en sortiront avec des biens nombreux » :

« Sachons que si le Saint-Béni-Soit-Il punit une certaine personne רח"ל, tant que celle-ci ne prend pas conscience que ce châtement est entièrement légitime, et qu'elle a ne serait-ce qu'un semblant de reproche envers Hachem, elle est encore loin de la délivrance. **Mais lorsqu'elle se rendra complètement à l'évidence que la souffrance qu'elle subit lui revient réellement et légitimement, elle sera alors près d'être délivrée.** Et c'est ce qui se trouve en allusion dans l'expression : *"et après cela"*, le mot *cela* [qui se dit בן dans le verset] pouvant désigner également en hébreu la confirmation, comme dans le verset *בן בנות צלופחד דוברות* [Elles parlent juste, les filles de Tsélof'had (Bamidbar 27, 7)]. Le verset prend ainsi le sens allusif suivant : *"Après qu'il leur sera confirmé* [qu'ils se seront **rendus à l'évidence** qu'Hachem est juste et droit, et en particulier lorsqu'Il agit contre eux, et que ce qui leur arrive est légitime], *ils en sortiront avec des biens nombreux, ils seront délivrés."* »

On raconte une histoire terrible à propos de Rabbi Na'houm Isser, l'une des personnalités importantes de Chténefcht-Boyane (il naquit en Russie et habita de nombreuses années en Roumanie), alors qu'il résidait Jérusalem :

Une fois, sa fille unique tomba malade et fut hospitalisée à Bikour 'Holim, dans la ville sainte. Sa situation empira, elle était sur le point de rendre l'âme. Rabbi Na'houm fut informé qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre. Serein, il alla se tremper au Mikvé, car bientôt, il allait entrer dans les sept jours de deuil et il ne pourrait plus y aller pendant tout ce temps. Il rentra chez lui, et se mit à étudier les lois relatives à l'affligé et à la "Kryia" [la déchirure qu'un proche du défunt pratique sur son vêtement qu'il porte après le décès] de crainte que, lorsque l'heure arriverait, il n'ait pas tout son esprit pour cela. Puis, il se mit en route pour l'hôpital. Sur le chemin, il se rappela

qu'il avait oublié de prendre un couteau afin de déchirer son vêtement et il s'en retourna. Lorsqu'il fut à nouveau en route pour l'hôpital, Rabbi Na'houm se tourna vers ceux qui l'accompagnaient et leur dit :

« Dans peu de temps, je vais devoir prononcer la bénédiction "Baroukh Dayan Ha Emet" [au moment du décès] au sujet de laquelle nos Sages ont dit : "Un homme est tenu de prononcer une bénédiction sur un malheur comme il en prononce une sur un bienfait, et l'accepter avec joie" (Brakhot 60b). Il m'incombe donc de m'imprégner de joie en acceptant la volonté Divine avec amour et allégresse ! » Sur ce, Rabbi Na'houm fut pris d'enthousiasme et se mit à déclarer avec émotion : « Si ma fille est sur le point de mourir, cela signifie que le Saint-Béni-Soit-Il me parle et s'occupe de moi en ce moment. Comment ne serais-je pas rempli de joie à l'idée que le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même, qui remplit toute la Terre, me parle et me juge ! »

Lorsqu'ils s'approchèrent de l'hôpital, Rabbi Na'houm s'adressa à nouveau à ses accompagnateurs : « A présent, il est défendu de montrer le moindre signe de joie afin de ne pas provoquer ח"ן de peine et de découragement à la Rabbanite qui se tient, en pleurs, aux côtés de la malade alitée ! »

Dès qu'il entra dans l'hôpital, Rabbi Na'houm entendit la bonne nouvelle : sa fille avait repris connaissance et était sortie de tout danger. Il se mit alors à danser, intensément heureux de jouir de la bonté d'Hachem qui ne tarit jamais. Par la suite, il expliqua : « **Quand le Saint-Béni-Soit-Il envoie un malheur à un homme, comme celui qui est arrivé à ma fille, ce n'est que pour l'éprouver dans sa foi et sa conviction que c'est ainsi que les choses doivent se passer, sans qu'il n'en ressente de la peine.** Néanmoins, comme le Saint-Béni-Soit-Il vit ma joie et qu'avant qu'il n'arrive quelque chose, nous nous sommes renforcés dans notre Emouna, l'épreuve avait déjà été surmontée avec succès. Il était donc possible qu'elle reste parmi les vivants ! »

« Il s'épanchera en prières » : notre force réside dans notre bouche !

« Avraham entendit que son frère avait été capturé ; il arma ses fidèles, enfants de sa maison, trois-cent-dix-huit, et il les poursuivit jusqu'à Dan » (14, 14)

Le Kedouchat Halévi fait remarquer que le nombre de serviteurs qu'Avraham prit avec lui (318) correspond à la valeur numérique du mot שִׁיחַ, qui signifie "conversation" ou "parole", ce qui vient suggérer que **c'est grâce à la force de la parole et de la prière, qu'Avraham sortit vainqueur de cette guerre.**

Même si le verset garde son sens littéral et qu'il est certain qu'Avraham est effectivement sorti à la guerre avec 318 combattants, néanmoins, cela vient nous apprendre que **la victoire ne fut pas du tout obtenue grâce à leur force, à leur vaillance ni à leur stratégie, mais seulement grâce au mérite des prières d'Avraham Avinou.** Nos Sages commentent à ce sujet, le verset (Isaïe 41, 14) : « Ne crains rien, vermisseau de Yaakov », et le Midrach (Tan'houma Béchala'h, 9) de commenter : « Pourquoi Yaakov est-il comparé à un vermisseau ? C'est pour te dire que, de même que le ver ne détruit les grands arbres que par la force de sa bouche, alors que lui-même est tendre et que l'arbre est dur, de même **la force d'Israël ne réside que dans la prière.** »

Autrement dit, de même qu'il ne viendrait pas à l'idée d'un ver, confiant dans la force de sa bouche, d'amener une hache ou un autre outil pour couper les arbres, de même, **nous aussi, élevons notre prière avec la conviction que seulement grâce à elle, notre Père céleste nous sauvera. Et nous ne comptons sur rien d'autre pour nous venir en aide.**

Il y a une autre allusion contenue dans la comparaison de la prière à l'action du vermisseau : de même que le ver ronge et ronge à nouveau un grand nombre de fois, sans jamais se décourager, ni renoncer, jusqu'à ce que, finalement, il fasse tomber

un grand arbre, il en est de même de l'homme qui prie : **il devra prier et continuer à prier même s'il n'a pas encore été délivré. Il ne se découragera, convaincu que chacune de ses prières rapproche sa délivrance, et, finalement, celle-ci arrivera.** D'après cela, certains expliquent le verset (Eikha 2, 19) : « *Epanche ton cœur comme de l'eau* » : pourquoi utilise-t-on la comparaison avec l'eau ? C'est qu'en fait, lorsqu'une personne se sert un verre d'eau, et qu'elle trébuche, répandant son contenu à terre, elle ne renoncera pas pour autant à épancher sa soif, mais elle ira se resservir. Et si ce verre se renverse, elle s'en servira un troisième, et ainsi de suite. Il en est de même pour la prière : même si un homme voit que sa prière n'a pas été exaucée une première fois, il n'en cessera pas pour autant de supplier son Créateur, et il recommencera à prier encore et encore jusqu'à ce que le Ciel lui réponde.

Le 'Hatam Sofer nous donne un commentaire extraordinaire du verset (13, 10) : « *Loth leva les yeux et vit toute la plaine du Jourdain entièrement arrosée, avant qu'Hachem ne détruise Sodome et Gomorrhe, comparable à un jardin Divin, comme dans la terre d'Egypte.* » Ces deux villes, rapporte-t-il, étaient comme un jardin Divin qui n'avait pas besoin de pluie car elles étaient entièrement arrosées. Il en était de même en Egypte, qui n'était pas dépendante des pluies puisque le Nil en irriguait les champs. A priori, cela semble étonnant : pourquoi ces méchants méritèrent-ils de vivre comme dans un "jardin Divin", en étant ainsi gratifiés d'une telle abondance sans être dépendants des pluies ?

Le 'Hatam Sofer explique que cela ne représentait en fait pas du tout un cadeau, mais au contraire, "ils ne méritèrent pas d'avoir besoin de prier, car Hachem ne désiraient pas qu'ils marchent dans Ses parvis", et, si on peut ainsi s'exprimer, Il les éloigna de Lui en leur disant : "Prenez tout ce dont vous avez besoin et n'ayez aucun lien avec Moi, ne soyez pas dépendants de Moi en tournant vos yeux vers le Ciel !"

D'après cela, poursuit-il, on peut expliquer un verset (13, 18) cité un peu plus loin, au sujet d'Avraham Avinou : « *Il s'établit dans la plaine de Mamré qui est à Hébron* » : « La ville de Hébron était le pire endroit de tout Eretz Israël, comme l'enseignent nos Sages

(Sota 34b) : "Il n'y a pas de ville aussi rocheuse en Eretz Israël que Hébron." C'est pour cela qu'Avraham Avinou choisit cet endroit pour y établir son lieu de résidence, **"afin d'être dépendant de la miséricorde Divine à chaque instant"**.